Le Courrier du Parc

2 620 exemplaires - N°105 - 1er trimestre 2024

PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 202053
Bureau de dépôt Arlon 1

© Patrick Pergal

Sommaire :

Rendez-vous du Parc ..... 2 & 3
Bilan 2023 du Parc ..... 4 & 5
Savoir-faire : Nature Complice 5
Contrat de Rivière Moselle ..... 6 & 7
Migration aquatique ..... 6 & 7
Même pas peur... des chauves-souris ! 8

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Parc naturel DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Avec le soutien de :

Commune d'Attert

Wallonie environnement SPW

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Joachim Kaisin, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Renata Witkowska.
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Rendez-vous du Parc

Les Rendez-vous du Parc

Vous voulez participer à une ou plusieurs activités ?
Rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire par formulaire ou par téléphone.

Le nombre de participants aux balades et aux ateliers est limité. Les inscriptions à ces activités seront ouvertes un mois à l'avance.

Seuls les ateliers sont payants.

Nous vous proposons cette année de récompenser votre participation. En effet, à chaque activité à laquelle vous participez, n'oubliez pas de faire tamponner votre bulletin de participation que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres (un par famille).

Pour ne rien rater, inscrivez-vous à la newsletter (voir page 3) ou suivez la page Facebook du Parc.

Guêpes et frelons, amis ou ennemis ?

Mercredi 28 février à 20 heures

Jean-Luc Renneson, entomologiste et spécialiste des hyménoptères, vous présentera la biologie et les mœurs de quelques insectes impopulaires : les guêpes et les frelons !

Venez en apprendre plus sur ces cousins mal-aimés de l'abeille dont la mauvaise réputation est injustifiée.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

Chouette soirée

Vendredi 15 mars à 19 heures

Discrets du fait de leur période d'activité, les rapaces nocturnes sont souvent méconnus et font encore parfois l'objet d'idées reçues. Pourtant ils vivent à nos côtés, des forêts aux villages, parfois même dans nos habitations.

Après une présentation et un moment d'échange en salle permettant de découvrir nos espèces de chouettes et hiboux et d'aborder leurs modes de vie et leurs comportements, nous tenterons de les écouter sur le terrain.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert et en extérieur
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 15 février (max 25 personnes)

Inscrivez-vous

Atelier taille

Dimanche 17 mars à 15 h

Le mois de mars est idéal pour la taille de formation des fruitiers. De ce fait, le Parc vous propose une formation taille autour des différents fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers) du verger conservatoire de Post. L'âge des arbres dans le verger tourne autour de 5 et 20 ans. L'activité sera animée par Benjamin Cerisier, chargé de mission « verger » au sein de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Lieu : verger conservatoire de Post
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 17 février (max 15 personnes)
PAF : 5 € (le paiement confirme l'inscription)

Inscrivez-vous

Conférence sur la loutre

Mercredi 27 mars à 20 heures

Durant une soirée, nous essayerons de comprendre comment se déroule le retour de la loutre en Belgique. Nous apprendrons comment découvrir sa présence sur un territoire. Nous étudierons son impact sur le milieu et nous aborderons question de la cohabitation entre elle et notre espèce.

Une soirée de découverte et d'échange avec Sebastien Lezaca guide nature de Forêt & Naturalité, autour d'un animal qui ne laisse personne indifférent.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

Inscrivez-vous à notre newsletter

SCAN ME

Ateliers greffage

Samedi 13 avril à 14 et 16 h

Niveau débutant, à 14 h : cet atelier pour les débutants vous fera découvrir les bases du greffage sur les pommiers.

Inscrivez-vous

Niveau initié, à 16 h : réservé aux personnes expérimentées, cet atelier vous initiera aux méthodes de greffages délicates et complexes sur les poiriers et les pommiers.

Lieu : salle du relais postal à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 13 mars (max 12 personnes par groupe)
PAF : 1 € par porte greffe (à payer sur place)

L'Aube des oiseaux

Samedi 20 avril de 7 à 9 heures

Le printemps est une période propice à l'observation de notre avifaune. Les oiseaux se font la cour, les mâles défendent leur territoire à pleins poumons, les jeunes quémandent la becquée en piaillant…

C'est pour profiter de ce concert matinal que nous vous donnons rendez-vous à 7 heures pour une balade, guidée par Olivier Dugaillez écopédagogue CNB, à l'écoute des oiseaux.

Lieu : sera précisé lors de l'inscription
Inscription par formulaire ou téléphone à partir du 20 mars (max 15 personnes)

Inscrivez-vous

Conférence sur la migration aquatique

Mercredi 24 avril à 20 heures

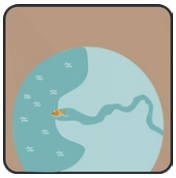

Bon nombre d'êtres vivants doivent se déplacer, sur de plus ou moins longues distances, dans le but de se reproduire. On s'imagine aisément la migration des oiseaux, des gnous ou encore des rennes, mais les organismes aquatiques sont également concernés (et pas uniquement le saumon !). Un avant-goût de ce thème, vous est donné dans l'article de notre stagiaire Joachim (pages 6 & 7).

Et pour approfondir le sujet, Arthur Timmermans du CNB viendra vous parler des migrations aquatiques dans le cadre des Journées Wallonne de l'Eau.

Lieu : salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone

Inscrivez-vous

Bilan 2023 du Parc

Voici quelques chiffres pour illustrer le travail de l'équipe du Parc en 2023

1 canapé forestier construit dans le verger communal à Attert

2 stagiaires encadrés au sein de l'équipe

3 dossiers montés pour deux nouveaux projets européens sur la valorisation des paysages et du patrimoine géologique et la création du nouveau Groupe d'Action Local (GAL) Arelerland.

4 mares forestières créées avec la collaboration du DNF

10 gîtes visités (9 églises et la tour de Post) pour réaliser l'inventaire « Combles et Clochers » permettant le suivi de nos deux colonies d'oreillards

10 km de cours d'eau parcourus afin de repérer des plantes invasives ou d'autres atteintes aux cours d'eau

16 étangs et mares dans lesquels des piégeages d'écrevisses invasives ont été réalisés

18 Rendez-vous du Parc attirant **645** personnes

24 étangs et mares privés inventoriés pour détecter la présence de plantes aquatiques invasives encore peu connues

24 newsletters envoyées au **235** inscrits à la liste de diffusion

32 animations pour les **10** enfants du Mercredi Nature

39 animations pour les élèves de la commune d'Attert, de la 1re maternelle à la 2e secondaire

67 avis environnementaux rédigés sur les différentes demandes de permis reçues

109 réponses à l'enquête « Grand public » pour l' auto-évaluation du Parc

116 fruitiers distribués aux habitants du territoire et **7** fruitiers offerts aux nouveaux-nés

224 fruitiers entretenus dans les vergers communaux et plantations d'une **quinzaine** de fruitiers avec l'aide des ouvriers communaux

312 enfants ayant participé aux spectacles organisés dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau

875 m de clôtures posées au verger communal de Nothomb pour y faire pâturer des moutons

1 303 personnes présentes aux concerts de la 25e édition du festival Musique dans la Vallée

605.000 € de subsides décrochés pour rétablir la continuité écologique de **4 300** mètres de cours d'eau.

Mare forestière

Aube des oiseaux

Canapé forestier dans le verger à Attert

Spectacle dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau

Encadrement d'étudiants (Joachim)

Recherche points noirs sur les cours d'eau

Opération Combles et Clochers

Mercredis Nature

Animation écoles

Pose de clôtures au verger de Nothomb

Nuit de la chauve-souris

Savoir-faire : Nature Complice

Après 20 années dans le secteur financier, Christel Glaude (Nothomb) s'est reconvertie dans ce qui l'a toujours animée et a créé son activité « Nature Complice ».

Naturopathe certifiée, elle accompagne les personnes qui souhaitent prendre soin d'elles, de manière personnalisée. Complémentaire à l'allopathie, la naturopathie explore la CAUSE du trouble afin de permettre à l'organisme de se rééquilibrer.

« *Avoir une bonne hygiène de vie, conserver son capital santé, cela s'apprend, notamment à travers des petits gestes simples au quotidien.*

En naturopathie, la ***prévention*** *et l'****approche holistique (vue d'ensemble)*** *sont les clés. Notre corps nous envoie beaucoup de signaux. Il est essentiel de pouvoir les écouter et les décoder afin de préserver et renforcer notre force vitale ».*

Avec des méthodes naturelles telles que l'utilisation des plantes, huiles essentielles, bourgeons, etc. les domaines dans lesquels un naturopathe peut vous accompagner sont innombrables : nutrition, sommeil, soutien immunitaire, gestion du stress, respiration, reconnexion à soi…

Consultations, conférences, ateliers, massage Amma assis, Christel offre un bel éventail de prestations autour du bien-être qui sont également proposées en entreprise.

Amoureuse de la nature, Christel organise du forest yoga ainsi que des balades nature en pleine conscience dans notre belle vallée de l'Attert.

www.naturecomplice.com
FB : christel.glaude24
Insta : naturecomplice
Pour tout renseignement ou rendez-vous : christel.glaude@gmail.com ou 0495/123.339

Migration aquatique

Les déplacements dans le règne animal ont toujours intéressé l'Homme. Déjà à l'époque, Aristote expliquait correctement plusieurs migrations et leurs raisons.

Mais qu'est-ce qu'une migration ?

Une migration est un déplacement. Mais pour que ce déplacement soit une migration, il lui faut une direction précise, qu'il soit effectué avec un aller-retour, il faut aussi une répétition, une périodicité et que le déplacement se déroule entre deux périodes de reproduction et qu'il concerne plusieurs individus.

Attention à ne pas confondre la migration avec d'autres déplacements tels que la dispersion qui est aléatoire dans l'aire de répartition habituelle, la dispersion post-juvénile qui sert à trouver un territoire, la dissémination qui est l'augmentation de l'aire de distribution, l'erratisme qui est aussi aléatoire mais en dehors de la région de reproduction habituelle et l'invasion qui est l'arrivée souvent temporaire dans un milieu différent de l'aire de répartition.

Dans notre pays

En Belgique, le saumon atlantique, ses cousins (la truite fario et la truite arc-en-ciel) et l'anguille d'Europe sont tous des migrateurs sur de plus ou moins grandes distances.

Les saumons remontent le cours d'eau pour se reproduire. On dit qu'ils sont **anadromes** (de l'aval vers l'amont). Ils parcourent plus de 1 000 km depuis l'Atlantique pour venir se reproduire dans les cours d'eau européens riches en oxygène.

Après sa naissance, l'alevin va mémoriser les odeurs du cours d'eau dans lequel il se développe. C'est le mécanisme qui lui permettra d'y revenir une fois adulte.

Lorsqu'il fait environ 8 cm, il est qualifié de tacon. Ce dernier va se transformer pendant 1 à 2 ans et subir des modifications physiologiques afin de pouvoir vivre dans l'eau salée, c'est la smoltification.

Pour finir, le smolt ayant dévalé les cours d'eau jusqu'à l'océan Atlantique, va grandir pendant 1 à 3 ans avant d'effectuer le trajet retour vers le cours d'eau qui l'a vu naître. Cette migration se conclut par sa reproduction dans les eaux fraiches et oxygénées des petits cours d'eau. Cette période est appelée le frai. *À noter que contrairement à leur cousin du Pacifique (qui meurent après la reproduction), les saumons atlantiques peuvent retourner dans l'océan s'ils ont pu échapper aux prédateurs.*

À l'inverse du saumon, l'anguille dévale les cours d'eaux pour se reproduire dans la mer des Sargasses qui se situe à l'est des côtes des États-Unis. Elle est une migratrice **catadrome** (de l'amont vers l'aval). Cette espèce parcourt jusqu'à 10 000 km pour se reproduire.

Les œufs pondus dans cette mer donnent naissance à des larves qui vont suivre les courants marins dont le Gulf Stream, avant d'arriver près de nos côtes. Là, elles vont se transformer en civelles pour ensuite remonter nos cours d'eau.

Dans nos cours d'eau, les civelles vont se transformer en anguilles jaune puis en anguilles argentées après plusieurs années (2 à 15 ans pour les mâles et 3 à 20 ans pour les femelles) avant de faire le chemin inverse pour retourner frayer dans les profondeurs des Sargasses (jusqu'à 7 000 m).

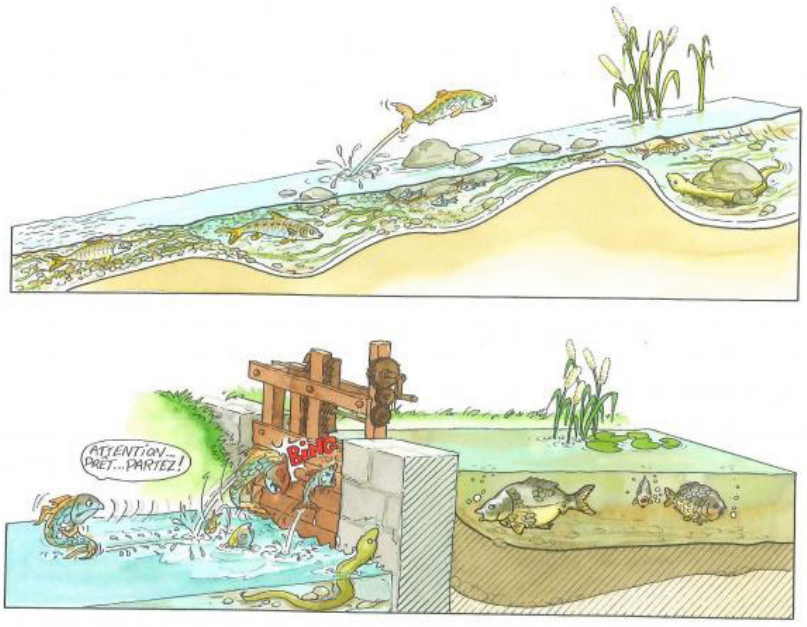

©syndicatlayonaubancelouets_YannLeGoaëc

La disparition des migrateurs

Les saumons et les anguilles ne sont pas les seuls à avoir besoin de monter et descendre nos cours d'eau. C'est l'ensemble des poissons et organismes de nos rivières qui en ont besoin afin de faire leur cycle de vie. Cependant pour répondre aux besoins en eau de notre espèce nous avons fortement modifié la morphologie des cours d'eau en construisant par exemple des barrages. Ceux-ci limitent les poissons dans leur remontée ou descente du cours d'eau, car ils constituent des obstacles infranchissables. L'autre problème des barrages est qu'ils réduisent la vitesse du courant, ce qui favorise la décomposition de matière organique dans l'eau et diminue le taux d'oxygène dissous (indispensable pour certaines espèces).

Il y a aussi d'autres types d'atteintes aux cours d'eau qui impactent les organismes aquatiques : pollutions, rejets, intrants agricoles, artificialisation des berges ou canalisation du lit du cours d'eau, etc.

Les petits gestes qui peuvent les aider

De nombreux petits gestes peuvent aider à améliorer la qualité des écosystèmes aquatiques sans que nous devions intervenir : favoriser les produits ménagers à faible impact environnemental, arrêter l'utilisation de détergents forts et d'eau de javel, car ces produits diminuent l'efficacité des stations d'épuration en plus d'affecter la santé…

De manière générale, pensez à ne rien jeter dans les cours d'eau ou même les égouts, ce ne sont pas des poubelles comme le rappelle la campagne « Ici commence la mer ». Les avaloirs d'égouts sont bien trop souvent pris pour de grands cendriers, mais un mégot jeté dans les égouts polluera des centaines de litres d'eau et malheureusement les stations d'épuration ne savent pas éliminer tous les composants chimiques qui parviennent jusqu'à elle.

« Dépolluer » est beaucoup plus compliqué et coûteux que d'arrêter de polluer.

L'ensemble de ces petits gestes appliqués par toute la population belge peut du jour au lendemain favoriser

le retour de la biodiversité de nos cours d'eau.

Pour les actions les plus impactantes sur la morphologie des rivières, les contrats de rivière s'efforcent de repérer et résoudre les « points noirs » présents sur nos cours d'eau. Ils agissent en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau et les acteurs gravitant autour de la rivière pour rétablir une libre circulation en modifiant par exemple des ouvrages d'art tels que des ponts ou des buses de canalisation afin que les organismes aquatiques puissent y circuler.

Article rédigé par Joachim Kaisin, stagiaire de 17 ans au Parc naturel de la Vallée de l'Attert. (Source : L'Erable 47(4) 2023 – « Le grand retour du saumon atlantique ? » par Arthur Timmermans

Le sujet vous intéresse ? Alors venez assister à la **conférence d'Arthur Timmermans mercredi 24 avril** (voir info en page 3)

Même pas peur... des chauves-souris !

On a longtemps prétendu que les chauves-souris portaient malheur, buvaient du sang comme des vampires ou encore qu'elles s'accrochaient aux cheveux des filles.

Aujourd'hui, la science est venue éclairer les extraordinaires facultés des chiroptères (du grec kheir-la main et pteros-l'aile) et confirme qu'il n'y a pas de raison de les craindre. Au contraire, elles nous rendent de précieux services.

Dans le monde, il existe plus de 1 400 espèces de chauves-souris dont 23 chez nous. Il s'agit des seuls mammifères capables de voler, présents sur Terre depuis au moins 55 millions d'années, côtoyant l'homme dans les cavernes et puis dans les maisons.

En une nuit, une chauve-souris peut manger jusqu'à 3 000 insectes !

Celles qui vivent en Belgique se nourrissent **uniquement** d'insectes (moustiques, mouches, papillons de nuit, larves, etc.). En une nuit, un individu est en mesure de manger 3 000 insectes ce qui en fait un excellent insectifuge et un régulateur d'invertébrés, qui, autrement, s'attaqueraient aux feuilles des arbres et aux cultures.

Il existe 3 espèces tropicales (Amérique du Sud) qui se nourrissent du sang des bœufs ou des chevaux, prélevant l'équivalent d'une cuillère à soupe en une nuit. On est loin de l'image du vampire qui vide sa proie de son sang !

Les chiroptères sont nocturnes et se déplacent dans l'obscurité grâce à l'écholocation. Elles émettent des ultrasons par la bouche ou par les narines (oreillards/rhinolophes). Lorsque ceux-ci rencontrent un obstacle ou une proie, le son est réfléchi et l'écho est renvoyé à l'animal. Les chauves-souris ne vont donc jamais se mêler à nos cheveux (dans une société patriarcale, cela permettait de garder les filles à la maison).

Jusqu'aux années 1950, le nombre de chauves-souris était stable dans notre pays, mais l'intensification de l'agriculture, l'utilisation des pesticides, la pollution lumineuse et la suppression de l'habitat et du couvert (arbres creux, accès aux greniers, haies, zones humides) ont eu pour conséquence une chute de 70 % de leurs populations.

Pouvons-nous y remédier ? Oui, en supprimant l'utilisation des pesticides, en créant un jardin naturel, avec une mare, des zones non fauchées, une haie indigène mélangée, des bandes fleuries, en évitant tout éclairage extérieur inutile, en laissant un petit accès au grenier ou sous-toiture, en conservant des arbres morts etc.
La liste complète se trouve sur https://plecotus.natagora.be

Pour aller plus loin :

Films de T. Stoecklé : « Les Ailes du Maquis » ; « Une vie de Grand Rhinolophe », disponibles sur YouTube

« Les fantômes de la nuit » de L. Tillon ; Actes Sud ; 2023

« Les Chauves-Souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse » de L. Arthur, M. Lemaire ; Biotope, 2021

Le Grand Murin, la plus grande de nos chauves-souris
Longueur tête et corps : 67-80 mm
Envergure : 350-450 mm
Poids : 28-40 g
© http://biodiversite.wallonie.be/fr/myotis-myotis.html?IDC=325&IDD=50333762

La pipistrelle commune, la plus petite de nos chauves-souris, ne pèse pas plus qu'un morceau de sucre et a la taille d'une petite boite d'allumettes.
© Rollin Verlinden -www.notrenature.be